

Points pour la réunion des DP du 2 JUILLET 2015

Réclamations nouvelles :

1. Les délégués du personnel FO demandent la mise à jour de la signalétique des bureaux (nom des salariés) car suite aux multiples déménagements la signalétique est fautive ou absente.
Réponse de la Direction du 2 Juillet 2015 :
Seuls les numéros de bureau seront indiqués. C'est à chaque salarié qu'il appartient de mettre à jour ses propres informations sur sa localisation dans Identity Manager.
2. Des prestataires occupent des postes de responsabilité et de management (IXL leader par exemple) : les délégués du personnel FO réclament la création immédiate de postes (HAF) permettant l'embauche des prestataires concernés, car ces postes ne devraient être attribués qu'à des salariés Alstom.
Réponse de la Direction du 2 Juillet 2015 :
Dans la situation présente, le prestataire en question assure un rôle de coordination technique et non de management.
3. Les délégués du personnel FO demandent à la Direction la création immédiate de postes afin d'embaucher immédiatement des salariés pour remplacer les consultants qui sont d'anciens salariés Alstom maintenant en retraite.
Réponse de la Direction du 2 Juillet 2015 :
Ce point a été abordé plusieurs fois en CE, il s'agit de situations exceptionnelles pour des missions ponctuelles d'expertise.
4. Les délégués du personnel FO demandent à la direction de vérifier que la climatisation est correctement entretenue : circuits de climatisation vérifiés, notamment remplacement des filtres avant la date limite, ...
Réponse de la Direction du 2 Juillet 2015 :
Il n'y a pas de problème de traitement d'air et les derniers résultats d'analyses réalisées par un cabinet d'étude extérieur ont été présentés lors du dernier CHSCT en présence du médecin du travail. Les changements sont effectués dans la périodicité de la gamme de maintenance prévue qui est pilotée par la Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur.
5. Près de la salle de réunion K4247, il y a une porte coupe-feu qui est maintenue ouverte par une cale en papier, alors qu'il est inscrit sur cette porte qu'aucun obstacle ne doit être mis à sa fermeture. Ceci est dû au fait que le verrouillage magnétique de la porte en position ouverte est défectueux. La cale a donc été mise pour éviter un bruit très fort qui serait produit par la fermeture de la porte par le groom. Les délégués du personnel FO demandent que ce problème déjà signalé en réunion des DP et en CHSCT soit résolu de manière pérenne.
Réponse de la Direction du 2 Juillet 2015 :
Une vérification des ventouses a été effectuée, aucune anomalie n'a été constatée Réarmement de la ventouse du K4247. OK fait le 1/07
6. Sous Alista, la journée de pont du 13 juillet n'est pas prise en compte : des salariés ayant posé des congés englobant le 13 juillet se sont vus considérer le 13 juillet comme une journée de congés. Ce problème est déjà survenu l'année dernière pour un autre jour de pont. Les délégués du personnel FO demandent à la direction de prendre en compte les journées de pont dans Alista.
Réponse de la Direction du 2 Juillet 2015 :
Les jours ponts sont bien décomptés automatiquement des jours de congés.

7. Dans les toilettes, des lampes restent grillées pendant plusieurs jours voire plusieurs semaines sans que les services généraux n'interviennent : les délégués du personnel FO demandent à BES d'effectuer de la maintenance préventive régulièrement et fréquemment notamment sur l'éclairage des toilettes.

Réponse de la Direction du 2 Juillet 2015 :

Une sensibilisation sera refaite à l'équipe technique pour mieux anticiper les dysfonctionnements

Il est toujours possible d'alerter sur un problème d'éclairage en utilisant le portail Bouygues ou le numéro « 1100 ».

Réclamations déjà déposées et toujours d'actualité :

8. Problème des isolements occupés en continu par des personnes seules: les délégués du personnel FO demandent qu'un rappel à l'ordre sur l'utilisation des isolements soit effectué et réclament que tous les salariés/prestataires/intérimaires/stagiaires aient bien un bureau attribué.

Réponse de la Direction du 4 Juin 2015 :

La Direction procédera à une nouvelle communication rappelant les règles d'utilisation des isolements

A ce jour la communication n'a pas été faite ; les délégués du personnel FO réitèrent leur demande de cette communication.

Réponse de la Direction du 2 Juillet 2015 :

La communication sera envoyée la semaine prochaine.